



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **28 janvier 2019**

Délibération n° 2019-3281

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Edition 2019 de la Fête du livre à Bron - Attribution d'une subvention à l'association Lire à Bron et à l'organisation du prix Summer - Approbation de la convention

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Picot

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 8 janvier 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 30 janvier 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Petit, Mmes Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Rabatel, M. Bernard (pouvoir à M. Sécheresse), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Genin (pouvoir à Mme Burricand), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Iehl), Peytavin (pouvoir à M. Millet), Pietka (pouvoir à M. Bravo), M. Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Mmes Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 28 janvier 2019****Délibération n° 2019-3281**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commune (s) : Bron

objet : **Edition 2019 de la Fête du livre à Bron - Attribution d'une subvention à l'association Lire à Bron et à l'organisation du prix Summer - Approbation de la convention**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 20 décembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Lire à Bron a été créée en 1979 et a pour vocation :

- d'améliorer l'attractivité et la qualité de l'offre culturelle, notamment en encourageant le développement du partenariat financier et opérationnel et la participation des acteurs aux réseaux professionnels,
- de favoriser les échanges entre les publics et les différents professionnels de la chaîne du livre,
- de contribuer au développement de la lecture auprès de tous les publics et promouvoir le livre sous toutes ses formes,
- de soutenir la création littéraire et encourager les pratiques amateurs et professionnelles,
- de favoriser la mobilisation et la collaboration de l'ensemble des acteurs des domaines éducatifs, sociaux, culturels et professionnels autour des grands événements culturels.

Depuis 1987, l'association Lire à Bron organise, chaque année, la Fête du livre de Bron, un festival consacré aux littératures contemporaines qui donne la parole aux écrivains et s'adresse à tous les publics.

Projet littéraire exigeant qui inscrit l'écrivain et le texte au cœur du festival, il permet l'échange et le débat, la rencontre avec des auteurs confirmés mais aussi la découverte de nouveaux talents ou des auteurs moins médiatisés.

Roman, poésie, théâtre, sciences humaines, bande dessinée, littérature jeunesse sont les différents genres abordés à travers 60 rendez-vous : débats d'auteurs, tables rondes, rencontres, lectures et dédicaces, expositions, spectacles et projections de films.

L'association sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation de cette manifestation qui fêtera sa 33<sup>ème</sup> édition en 2019.

**I - Objectifs**

Par les rencontres avec les auteurs qu'elle permet et par sa contribution à une lecture critique du monde, la Fête du livre de Bron participe à la fois à la diffusion culturelle, à l'émancipation des individus et à la création de lien social. L'entrée de la Fête du livre de Bron et l'ensemble de ses activités sont en accès libre.

En accueillant plus de 30 000 participants lors de sa dernière édition, elle contribue également au rayonnement et à l'attractivité du territoire métropolitain et est une source de retombées économiques et touristiques pour celui-ci.

C'est à ce double titre que la Métropole souhaite apporter son soutien à l'association Lire à Bron pour l'organisation de l'édition 2019 de la Fête du livre de Bron.

## II - Compte-rendu des actions réalisées en 2018 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2018-2555 du 22 janvier 2018, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 48 421 € au profit de l'association pour la tenue de la 32<sup>ème</sup> édition de la Fête du livre de Bron.

Le bilan de l'année 2018 confirme la Fête du livre de Bron comme l'une des manifestations culturelles majeures de la Métropole, avec 30 000 visiteurs, 100 auteurs et illustrateurs invités et 60 rencontres, entretiens, débats, table-rondes. Avec 4 salles de rencontre disponibles (une de plus que l'année précédente), c'est plus de 800 personnes qui ont assisté aux rencontres en simultané.

Le festival a mis en place une série de nouveautés pour son édition 2018 :

- face à la richesse de la production littéraire française et internationale, l'équipe du festival a choisi de privilégier une programmation organisée en cycles de rendez-vous thématiques (La littérature est un sport de combat, D'autres vies que la sienne, Penser l'époque, etc.),

- le festival a mis en œuvre une ouverture toujours plus grande à des propositions artistiques originales qui font se rencontrer littérature et spectacle vivant,

- par ailleurs, une enquête menée auprès du public a permis de dresser une typologie plus fine des festivaliers.

Enfin, un prix des lecteurs doté par la Métropole a été mis en place.

Le festival promeut la mixité générationnelle, sociale et culturelle d'un public de plus en plus varié. On constate en particulier une baisse de la moyenne d'âge avec une hausse de la présence des 20-35 ans, et des propositions hors les murs qui favorisent le rayonnement du festival et permettent de toucher de nouveaux publics.

Une programmation à part entière est destinée au jeune public, depuis la jeune enfance jusqu'à l'adolescence : une librairie jeunesse, 15 ateliers avec les invités, 4 spectacles, 10 séances d'ateliers dédiés aux adolescents, etc.

## III - Programme d'actions 2019, actions vers les médiathèques du territoire et plan de financement prévisionnel

### 1° - Programme d'actions 2019

Sa 33<sup>ème</sup> édition, qui aura lieu du 6 au 10 mars 2019, aura comme thématique "La vie sauvage" afin d'interroger les liens entre nature et culture, animalité et civilisation, instinct et normes sociales, urbanité et sauvagerie. Cette interrogation sur la part animale chez l'homme se doublera d'une réflexion sur la notion de sauvagerie dans notre monde contemporain.

Parallèlement, l'association souhaite approfondir ses axes de rayonnement sur le territoire métropolitain, en accentuant sa dimension de lieu ressources et de formation. En effet, la Fête du livre organise au long de l'année des demi-journées de présentation sur des problématiques professionnelles, auprès de professionnels ou étudiants qui se destinent aux métiers du livre.

Elle organise, par ailleurs, chaque année une journée de réflexion et d'échanges pour les professionnels du livre (bibliothécaires, libraires, éditeurs, enseignants, étudiants en littérature) et le grand public, explorant le thème développé pendant la durée du festival. Cette année, elle aura lieu le 8 mars et le sujet en sera "Littérature des grands espaces : vers un "nature writing" à la française ?".

Parmi cette offre d'animation et d'accompagnement, la Fête du livre de Bron reconduira en 2019 la 2<sup>ème</sup> édition de son prix des lecteurs, en lien avec les bibliothèques de la Métropole.

### 2° - Prix Summer de la Fête du livre de Bron - Métropole de Lyon

La Fête du livre de Bron a, pour l'édition 2019, renommé le prix des lecteurs, qui devient le prix Summer, en référence au roman de Monica Sabolo, lauréate de la 1<sup>ère</sup> édition. Le prix Summer de la Fête du livre de Bron, sera décerné cette année à un roman parmi une présélection de 5 ouvrages de la rentrée littéraire 2018.

Il s'agit de :

- Midi, Cloé Korman (Seuil),
- Leurs enfants après eux, Nicolas Mathieu (actes sud) - prix Goncourt 2018,
- L'hiver du mécontentement, Thomas B. Reverdy (Flammarion),
- Les exilés meurent aussi d'amour, Abnousse Shalmani (Grasset),
- Roissy, Tiffany Tavernier (Sabine Wespieser)

Toutes les bibliothèques de la Métropole ont été invitées à participer à ce prix, par le biais d'un cercle de lecture, qui existe ou qui est créé pour l'occasion.

Chaque cercle de lecture s'engage à lire les 5 ouvrages présélectionnés et à voter pour son titre préféré.

La Fête du livre de Bron offre aussi aux médiathèques participant au projet la possibilité d'accueillir dans leur structure un des auteurs présélectionnés pour le prix : chaque auteur est invité 2 fois dans une bibliothèque partenaire pour présenter son livre lors d'un temps d'échange privilégié avec les lecteurs et jurés du prix.

Ainsi, 10 rencontres avec les auteurs sont organisées cette année sur plusieurs territoires de la Métropole, dans le cadre parfois de mutualisation entre communes, pour supporter les frais liés à la venue de l'auteur mais aussi amorcer des rapprochements entre les programmations culturelles.

Le prix sera remis au lauréat le 8 mars, lors d'une table ronde à laquelle les 400 jurés sont invités à participer.

Le prix Summer a fait l'objet, pour cette 2<sup>ème</sup> édition, d'une adhésion croissante : 37 médiathèques sur les 57 de la Métropole sont partenaires du projet (contre 30 en 2018).

- médiathèque Jean Prévost (Bron),
- médiathèque d'Écully,
- bibliothèque Léopold Sédar Senghor (Sainte Foy lès Lyon),
- médiathèque La Mémo (Oullins),
- médiathèque de Corbas,
- médiathèque Jacques Prévert (Mions),
- médiathèque de Chassieu,
- médiathèque Le Toboggan (Décines Charpieu),
- bibliothèque de Cailloux sur Fontaines,
- médiathèque Le 20 (Champagne au Mont d'Or),
- médiathèque de Dardilly,
- médiathèque de Tassin La Demi Lune,
- bibliothèque de Saint Cyr au Mont d'Or,
- bibliothèque d'Albigny sur Saône,
- bibliothèque de Couzon au Mont d'Or,
- bibliothèque de Curis au Mont d'Or,
- bibliothèque de Poleymieux au Mont d'Or,
- bibliothèque de Quincieux,
- médiathèque Alphonse Daudet de Genay,
- médiathèque Jacques Brel de Neuville sur Saône,
- bibliothèque la Bouquinerie de St-Romain au Mont d'Or,
- médiathèque de Collonges au Mont d'Or,
- bibliothèque de Montanay,
- bibliothèque de Fleurieu sur Saône,
- bibliothèque de Rochetaillée sur Saône,
- bibliothèque de Sathonay Village,
- bibliothèque les Marronniers de Fontaines sur Saône,
- bibliothèque Saint-Exupéry (Saint Germain au Mont d'Or),
- médiathèque du Bachut (Lyon 8°),
- bibliothèque de Limonest,
- bibliothèque de Lissieu,
- médiathèque de Meyzieu,
- médiathèques de Vénissieux,
- médiathèque de Lyon Part-Dieu,
- médiathèque de Saint Fons,
- médiathèque de Vaulx en Velin,
- centre social/bibliothèque de la Mulatière.

Compte tenu de la dimension métropolitaine de ce prix et de la nécessité pour la Métropole de rendre visible sa double mission de soutien aux médiathèques et de promotion de la lecture, il est proposé que ce prix soit doté par la Métropole, d'une somme de 2 000 €, qui sera versée en une seule fois au lauréat désigné par les lecteurs des cercles de lecture des bibliothèques participantes, sur présentation d'un document attestant des noms et prénoms de ce dernier.

### 3° - Plan de financement prévisionnel de la Fête du livre de Bron 2019

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
programmation	148 000	Ville de Bron	245 000
communication	109 500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	68 000
technique, Installation	84 000	Centre national du livre	60 000
divers	17 500	Métropole de Lyon	48 421
fonctionnement	109 250	Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA)	30 000
		Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes	2 000
		autres recettes	14 829
valorisation (contributions volontaires Ville de Bron)	20 000	valorisation (contributions volontaires Ville de Bron)	20 000
<b>Total</b>	<b>488 250</b>	<b>Total</b>	<b>488 250</b>

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 48 421 € au profit de l'association Lire à Bron dans le cadre de la Fête du livre de Bron 2019, soit le même montant qu'en 2018 ;

Il est également proposé au Conseil d'attribuer une somme de 2 000 € au lauréat du prix Summer de la Fête du livre de Bron - Métropole de Lyon ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 48 421 € à l'association Lire à Bron pour l'organisation de l'édition 2019 de la Fête du livre de Bron,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Lire à Bron définissant, notamment, les modalités d'utilisation de cette subvention,

c) - le versement d'une somme de 2 000 € au lauréat du prix Summer de la Fête du livre de Bron 2019.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer, soit 50 241 €, sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P33O5161.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 30 janvier 2019.**